



BONNE ANNÉE !

LBN Communauté est née le 1^{er} janvier 2014 et va donc fêter ses dix ans d'existence.

29 Communes travaillent ensemble pour **construire un projet commun écrit avec bon sens, enthousiasme et détermination** dans un « Projet de territoire 2021- 2026 » qui garantit le bien vivre et l'attractivité au travers de la Santé, de la Culture, de la Mobilité, de l'Urbanisme, de la Jeunesse, de l'Environnement....

Au nom des Élus du conseil communautaire et des agents, je souhaite à tous les habitants de LBN Communauté une excellente année 2024 pleine de santé de bonheur et de réussite.

Là où il y a une volonté il existe un chemin...
au travers des détours de notre Belle Nature .

Daniel Coudreuse, président de LBN Communauté

RENCONTRE AVEC : JÉRÉMY CORDONNIER

Jérémy Cordonnier, a été recruté en décembre 2021 par le Conseil Départemental de la Sarthe pour devenir **conseiller numérique de LBN Communauté** et vous accompagner à l'utilisation des nouvelles technologies.

Une mission numérique et sociale

Passionné depuis toujours de numérique, Jérémy vous apporte gratuitement son aide dans l'utilisation de l'ensemble des outils (PC, Smartphone, Tablette) de toutes marques et de tout systèmes d'exploitation confondus.

Un service ouvert à tous

Notre territoire est désormais fibré, c'est une bonne chose. Le but est que chacun puisse en bénéficier. Or, beaucoup de personnes ne savent pas encore se servir des outils informatiques alors que ces derniers sont de plus en plus présents dans notre quotidien.

Jérémy propose des permanences sur rendez-vous. Elles sont ouvertes aux adultes et mineurs accompagnés. En général, le public vient avec son propre matériel et des questions bien précises telles que « comment envoyer un mail avec une pièce jointe ? » ; « comment scanner un document ? » ; « comment ajouter un contact sur son téléphone ? » ; ou « comment installer une application ? ».

En plus de l'accompagnement individuel, Jérémy Cordonnier propose des **séances collectives avec des ateliers en groupe.**

Un service gratuit

Jérémy Cordonnier est disponible pour les particuliers actifs ou non, les élus, les associations et les TPE/PME. « **Mon objectif est de rendre les usagers plus autonomes grâce à la méthode du "faire avec", et non pas "à la place de"** », souligne-t-il.



Jérémy Cordonnier, Conseiller numérique - Forum des associations (Sept. 2023 - Loué)

VOTRE CONSEILLER NUMÉRIQUE !

+ d'infos : Pour le solliciter, il suffit de prendre rendez-vous à l'accueil LBN :

02 43 92 31 58 ou auprès de votre mairie. Son planning est accessible sur www.cc-lbn.fr



VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !

Avec un plan d'investissement de 7 M€ pour la construction ou l'extension de 5 maisons de santé et la mise en action du Contrat Local de Santé, les élus communautaires répondent à l'urgence absolue du mandat 2021 - 2026.



14 novembre 2023, signature du CLS



La maison de santé de Loué

Parce que la santé est une préoccupation majeure pour vous, LBN Communauté aux côtés des communes et des professionnels de santé, s'est attachée à trouver des solutions et les moyens nécessaires pour initier **un maillage de santé de proximité**. Pour cela, 3 axes de travail ont été développés :

1. **Construire avec un programme d'investissements de 7 M€** sur l'ensemble de LBN Communauté avec **5 équipements de santé** sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins des professionnels et des habitants.
2. **Impulser une dynamique territoriale de santé grâce au Contrat Local de Santé (CLS)**. Ce contrat permet de faciliter les parcours de soins et de santé : avec des actions de prévention de la santé, une organisation des soins, un accompagnement médico-social... Les premières actions du CLS ont déjà été lancées avec l'organisation de soirées de prévention aux addictions au mois de décembre.
3. **Attirer avec des aides financières et un accompagnement personnalisé de nouveaux professionnels de santé : Depuis juillet dernier, 2 nouveaux médecins généralistes ont confirmé leur installation sur le territoire !**

Aujourd'hui, le territoire de LBN accueille 75 professionnels de santé, dont 13 médecins généralistes, pour 18 500 habitants ! Lors du conseil communautaire de novembre dernier, les élus ont voté la mise en place d'un partenariat avec l'association «Praticien en France» pour attirer de nouveaux dentistes.

Tous les chantiers sont en cours, ouverture en 2024 !

- Maison de santé à Loué : juillet 2024
- Antenne maison de santé à Vallon sur Gée : 2024
- Maison de santé à Brûlon : 2024 / 2025
- Antenne maison de santé à Chantenay-Villedieu : juin 2024
- Maison de santé à Coulans sur Gée : 2024
- Maison de santé à Noyen, (projet porté par la commune) : septembre 2024

LES RENDEZ-VOUS 2024

- «QU'EST-CE QUE LE THÉÂTRE», spectacle humour , 3 février 2024
- **LES RENCONTRES DE LA PETITE ENFANCE** du 11 au 23 mars 2024
- **SEMAINE OLYMPIQUE & PARALYMPIQUE** du 2 au 6 avril 2024 (scolaires)
- **CARAVANE TERRE DE JEUX** Samedi 29 juin 2024
- **JOURNÉE OLYMPIQUE & PARALYMPIQUE** du 1^{er} au 5 juillet 2024 (scolaires)
- **LBN EN FÊTE** : dimanche 26 mai 2024
- **BASE AQUALUDIQUE** : 18 mai au 29 sept. 2024
- **VERNISSAGE DES ATELIERS PEINTURE ET DESSIN DE L'EEA** avec déambulations musicales, 7 juin 2024, Brûlon.
- **CONCERT DE FIN D'ANNÉE DE L'EEA**, 22 juin à Loué
- **CARAVANE TERRE DE JEUX** : 29 juin 2024



Les panneaux Terre de Jeux s'installent aux entrées de nos communes. 2024 sera une année sportive pour LBN Communauté, avec des animations pour les entreprises, les scolaires et le grand public !

MOBILITÉ, BOUGEZ AUTREMENT SUR LBN !

Mouv'n'go est un service qui propose des **véhicules électriques en autopartage pour une utilisation quotidienne, à un tarif avantageux** (à partir de 9€ les 6 premières heures). Très agréables à conduire, les voitures électriques disposent d'une autonomie réelle de plus de 300 km.

2 stations d'autopartage sont implantées sur la commune de Loué.

Tester l'électrique et l'autopartage pour ses déplacements quotidiens c'est faire un geste pour la planète !

+ d'infos : www.mouvngo.com ou LBN Communauté 02.43.92.31.58, anne-sophie.saget@cc-lbn.fr



Station : Place Albert Étienne à Loué

CULTURE

«Qu'est-ce que le Théâtre ?»

Conférence théâtrale décalée (humour)



Toutes les enquêtes d'opinion le prouvent : l'art dramatique arrive aujourd'hui en tête des sujets qui inquiètent les français, juste après les attentats terroristes, les crises sanitaires et le réchauffement climatique. Face à cette inquiétude, des professionnels reconnus répondent aux questions que tous se posent ! Comment dépasser l'angoisse de la réservation ? Faut-il avoir du talent pour devenir spectateur ? A-t-on le droit de s'endormir ? Est-ce qu'on peut retirer ses chaussettes ? Quand deux comédiens s'embrassent, est-ce qu'ils mettent la langue ?... Dans une atmosphère intime et décontractée, «**Qu'est-ce que le théâtre ?**» vous dit tout ce que vous avez voulu savoir sur l'art dramatique sans jamais oser le demander.

Samedi 3 février à 20h30 | Coulans-sur-Gée (La Longère)

À partir de 12 ans | 55 min | tarifs : de 5 à 10 €

Réservations : culture@cc-lbn.fr - 06 70 26 86 25

DESSINER ENSEMBLE L'AVENIR DU TERRITOIRE : LE PADD !



Les travaux sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de LBN Communauté se poursuivent avec la finalisation de la deuxième étape de son élaboration : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce projet, clé de voûte du PLUi, a fait l'objet de nombreux échanges pour formaliser les grandes orientations d'aménagement et de construction de LBN pour les 10 prochaines années.

Une nouvelle étape débute avec la traduction réglementaire.

Le règlement est un document qui traduit de façon concrète les orientations du PADD. Il précise, les règles d'aménagement et de constructibilité applicables sur chaque zone afin d'organiser et d'encadrer le développement de LBN Communauté. En complément, le plan de zonage divise le territoire en zones dans lesquelles l'occupation des sols est soumise à des règles précises. Chaque zone correspond à des caractéristiques différentes : morphologie de ses constructions, nature des fonctions qu'elle accueille (habitat, commerces, activités agricoles et économiques...).



Pour initier la phase réglementaire, durant le mois de novembre 2023, l'ensemble des maires a été consulté, carte à l'appui, pour vérifier les délimitations des zones urbaines de leur commune. Puis, ils recenseront les potentielles zones en extension urbaine et anciens bâtis agricoles de leur territoire.

Si vous souhaitez vous exprimer et apporter une contribution pour nourrir l'élaboration du PLUi, des **registres de concertation**

se trouvent dans les mairies et au siège de la Communauté de communes. + d'infos : www.cc-lbn.fr



BIODÉCHETS, MAINTENANT ON TRIE !

À partir du 1er janvier 2024, conformément à la loi antigaspillage, **tous les ménages (et professionnels) doivent pouvoir trier leurs déchets biodégradables. Ces biodéchets représentent 1/3 de nos poubelles «grises» d'ordures ménagères !** On entend par biodéchets, les déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf, ses restes de repas...) qui doivent être séparés des ordures ménagères résiduelles.



Pour vous aider à mettre en œuvre cette obligation légale, LBN Communauté va acquérir **200 composteurs individuels et des bio seaux** ainsi que **10 composteurs collectifs** pour les habitats collectifs, La Cuisine (centrale), les restaurants scolaires. *Une communication spécifique est prévue en début d'année 2024, pour la mise en place de cette action.*

PAS D'AUGMENTATION DE LA REDEVANCE !

« Il faut **saluer les efforts de notre population, bravo et merci à eux car nous avons moins produit d'ordures ménagères avec une baisse de 4 % du tonnage, en 2023** (soit 38 tonnes de moins à traiter) », s'est félicité Anthony Mussard, vice-président en charge de l'Environnement, lors du Conseil Communautaire du 20 décembre dernier.

Mais LBN Communauté, comme de nombreuses collectivités, est confortée

à une augmentation substantielle du coût des traitements des ordures ménagères résiduelles : **Entre 2021 et 2023, le coût du traitement de nos ordures ménagères a augmenté de 56%**. Une augmentation qui va, à ne pas douter se poursuivre dans les années à venir, et qui doit nous rendre vigilant. Ainsi des actions, notamment de communication avec notre Ambassadeur du Tri vont être mises en place pour réduire les refus de tri. **39% de nos déchets sélectifs sont encore refusés au centre de tri, cela représente 120 000 € de surcoût.** D'autres pistes sont envisagées pour maîtriser le budget annexe des Ordures ménagères comme l'installation de Points d'Apport-Volontaires des OM dans chaque commune de LBN, et la création d'une **déchetterie à plat à Brain-sur-Gée en 2024.**

ÉCONOMIE : « ÊTRE L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES ENTREPRISES »



Jean-François Astoury, Chargé de mission Attractivité & Développement Économique

Recruté en octobre 2023, Jean-François Astoury, est le chargé de mission Attractivité & Développement Économique de LBN Communauté. « Je suis ébéniste de formation, avant de rejoindre l'industrie, dans le secteur bois et le dessin, pour développer des prototypes en tant que designer et lancer de nouvelles gammes de produits. Par la suite, pendant 25 années, j'ai été intervenant auprès des **Chambres de métiers et des CCI en appui aux entreprises** sur la thématique de « l'accès au marché ».

Ses missions ?

- Établir un **diagnostic économique du territoire**
- **Accueillir et accompagner les entreprises** (Industrie, Artisans, commerçant) pour les disponibilités foncières, les aides.
- **Développer les partenariats avec la CCI, la Chambres des Métiers,**

Solution&co, Réseau Initiative Sarthe, notamment

- **Soutenir les entreprises dans leur développement** sur le territoire en les aidant à répondre à leurs problématiques de formation, de recrutement, d'attractivité du territoire en termes de transport, de logement, de gardes d'enfants ...
- Impulser et accompagner la **création d'un club d'entreprises.**

+ d'infos : jean-francois.astoury@cc-lbn.fr | 07 56 43 20 29

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une partie de nos déchets ménagers sont incinérés par l'Unité de Valorisation Énergétique des Déchets (UVED) qui alimente le **réseau de chaleur (chauffage des immeubles) de Le Mans Métropole**, ce qui représente 7 000 tonnes de CO2 évitées chaque année, soit l'équivalent de 3 800 véhicules retirés de la circulation.

Et pour LBN Communauté, c'est également une réduction de la TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes) de 51 €/tonne à 12 €/tonne pour les déchets LBN incinérés.